



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

Le bureau du Synode

Aux Églises membres, aux membres du Synode,
au Conseil de l'EERS, aux présidences
de l'EPER et de fondia

Berne, le 6 novembre 2024

Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse des 4 et 5 novembre 2024 à Berne Décisions

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal du synode, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par le Synode lors de sa session des 4 et 5 novembre 2024 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

1. Le Synode adopte l'ordre du jour.
2. Le Synode adopte le procès-verbal du synode du 9 au 11 juin 2024.
- 3.1.1 Le Synode élit Gilles Cavin président du Synode pour le mandat 2025 – 2026.
- 3.1.2 Le Synode élit Michael Bünger à la vice-présidence du Synode pour le mandat 2025 – 2026.
- 3.2.1 Le Synode élit Theddy Probst et Haru Vetsch scrutateurs pour le mandat 2025 – 2026.
- 3.2.2 Le Synode élit Evelyne Zinsstag scrutatrice suppléante et Dominik Zehnder scrutateur suppléant pour le mandat 2025 – 2026.
- 3.3.1 Le Synode élit Benoît Zimmermann à la Commission pour les synodes de réflexion pour le reste du mandat 2023 – 2026.
6. Ce point de l'ordre du jour a été reporté au synode d'été 2025.
- 7.1 Le Synode transmet au Conseil la motion de Christoph Weber-Berg concernant la clé de répartition des contributions de l'EERS.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

8. Le Synode prend connaissance du rapport oral sur l'Assemblée générale de la Communion des Eglises Protestantes en Europe CEPE à Sibiu en 2024.
9.
 1. Le Synode prend connaissance de la présentation de la Swiss Church in London.
 2. Le Synode formule ses attentes concernant une association et la convention à négocier avec la Swiss Church in London.
 3. Le Synode donne mandat au Conseil de poursuivre les négociations.
10.
 1. Le Synode approuve le principe du nouveau service « bureau national de coordination œcuménique pour l'aumônerie dans les services de santé ».
 2. Le Synode charge le Conseil de la signature du contrat de coopération soumis.
 3. Le Synode fixe un plafond des dépenses de CHF 72 000.– par année pour la contribution de l'Église évangélique réformée au bureau national de coordination œcuménique.
 4. Le Synode de l'EERS sera informé de l'évaluation prévue au § 16 du contrat de coopération relatif au bureau national de coordination œcuménique dans les services de santé au plus tard à l'occasion de sa session d'automne 2028.
11.
 1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 (en allemand) de la Fondation suisse de la Réformation.
 2. Le Synode prend connaissance du rapport financier et du rapport de révision 2023 (en allemand) de la Fondation suisse de la Réformation.
12. Le Synode prend connaissance de la projection 2024.
13.
 1. Le budget 2025 est approuvé avec la modification suivante : les cotisations des membres ne changent pas jusqu'à ce que le Synode décide d'une autre clé de répartition des cotisations.
 2. Le Synode adopte le budget 2025 qui prévoit un excédent de charges de 79 493 CHF et des contributions des membres à hauteur de 5 922 457 CHF.
14. Le Synode prend connaissance du plan financier pour la période 2026 – 2029.
15. Ce point de l'ordre du jour a été reporté au synode d'été 2025.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

16. Le Synode approuve une contribution extraordinaire de CHF 470 000.- pour 2025, destinée à financer partiellement l'aumônerie auprès des requérantes et des requérants d'asile dans les centres fédéraux d'asile.
- 17.1 Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 de la KME – Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS.
- 17.2 / 1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 de DM.
- 17.3 2. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 (en allemand) de Mission 21.
- 18.1.1 Le Synode élit Brigitta Josef Rahn présidente du Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Réformation pour le mandat 2025 – 2026.
20.
 1. Le Synode décide que le synode d'été aura lieu du 14 au 16 juin 2026.
 2. Le Synode décide que le synode d'automne aura lieu les 2 et 3 novembre 2026 à Berne.
 3. Le Synode décide que le synode d'été aura lieu du 20 au 22 juin 2027 à l'invitation de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Evelyn Borer
Présidente du Synode

Hella Hoppe
Directrice de la chancellerie